

M. BURRELL:

1. Oui.

2. Officier de quarantaine du port pour remplir les fonctions de cette charge, savoir: faire l'inspection des vaisseaux qui arrivent et s'assurer par lui-même, conformément aux règlements de la quarantaine, s'il y a ou n'y a pas à bord de ces navires des malades atteints de maladies contagieuses ou infectieuses ou autres maladies exigeant la quarantaine, et d'agir, en qualité d'officier de quarantaine, suivant ce qu'il constatera.

3. \$600 par année.

PRIMES DE PECHE.

M. SINCLAIR demande:

1. Pour l'année 1913, quel est le taux par tonne payable sur le fonds des primes de pêche aux propriétaires des bateaux de pêcheurs faisant la pêche en eau profonde?

2. Pour cette même année, quelle est la somme payable à chaque pêcheur formant partie de l'équipage de ces vaisseaux?

3. Quelle est la somme payable, sur le fonds susdit, au propriétaire de chaque vaisseau?

4. Quelle a été la somme de prime payable à chaque pêcheur employé sur ces vaisseaux au cours de chacune des années 1908, 1909, 1910, 1911 et 1912?

M. HAZEN:

1. Aucune prime à la tonne n'a été payée pour l'année 1913, vu que les réclamations pour la saison de pêche de 1913 ne seront pas reçues avant la fin de l'année. Le taux par tonne pour l'année 1912 était de \$1 la tonne jusqu'à 80 tonnes.

2. \$6.90.

3. \$1.

4. 1908, \$3.90; 1909, \$4.25; 1910, \$4.30; 1911, \$4.10; 1912, \$3.95.

BRISE-LAMES DE VICTORIA (C.-A.).

M. SINCLAIR demande:

1. Un contrat a-t-il été passé entre le gouvernement et sir John Jackson et Compagnie, pour la construction d'un brise-lames à Victoria (C.-B.)?

2. S'il en est ainsi, quels sont la date et le chiffre du contrat, et à quelle date les travaux doivent-ils être terminés?

3. Le plan a-t-il été changé après que le contrat eut été signé? Dans l'affirmative, pour quelle raison, et à l'instance de qui?

4. Quel sera le prix du nouveau contrat, s'il y a?

M. ROGERS:

1. Oui.

2. (a) Signé le 20 décembre 1912; (b) le prix s'élèvera à \$1,797,801.88; (c) 36 mois depuis le 20 décembre 1912.

3. Non.

4. Non.

BARRAGE DE LA RIVIERE SAINT-CHARLES.

*M. LEMIEUX demande:

1. Les plans pour le barrage projeté de la rivière Saint-Charles à Québec, sont-ils faits? Dans l'affirmative, où peut-on les examiner?

2. Le ministre des Travaux publics les remettra-t-il au greffier de la Chambre pour que les députés y aient accès?

M. ROGERS: (a) Oui; (b) pendant les heures de travail dans la Chambre des dessinateurs de l'ingénieur en chef des Travaux publics, édifice de l'Ouest.

M. LEMIEUX: Avec la permission de la Chambre je demanderai à mon honorable ami s'il aurait quelque objection à déposer une copie de ces plans entre les mains du greffier de la Chambre, ainsi que la chose a été convenue l'autre jour au sujet des plans du port de Québec, afin que les deux puissent être examinés ensemble.

M. ROGERS: Je m'informerai, et si la chose est possible, je serai heureux d'accéder à cette demande.

ACHATS DE PENDULES.

*M. LEMIEUX demande:

1. Quel est le coût des cinquante-quatre pendules commandées par le département des Travaux publics depuis le 1er novembre 1911?

2. Quels sont les noms des maisons auxquelles des soumissions ont été demandées?

M. ROGERS:

1. \$49,424.

2. MM. John Smith et fils, Derby (Angleterre), et W. F. Evans et fils, Handsworth (Angleterre).

RICHARD CONROY.

M. SINCLAIR demande:

1. Quelle somme a été payée au commissaire Duchemin pour défrayer les dépenses de l'enquête tenue dans l'affaire de Richard Conroy, maître de poste à Country-Harbor, (N.-E.)?

2. Quels sont les détails respectifs, y compris la taxe des témoins, les frais de voyage et de pension?

M. PELLETIER:

1. L'enquête à Country-Harbour (N.-E.), a eu lieu en même temps que celle tenue à St-Francis-Harbour, et le compte du commissaire pour les deux enquêtes est de \$63.10

2. Les détails du compte pour les deux enquêtes sont: rémunération et frais de pension, \$54; frais de transport, de Mulgrave à Guysborough, \$1; témoins, \$3; sténographie, \$3.75; papeterie et timbres, 35 cents, total, \$63.10.